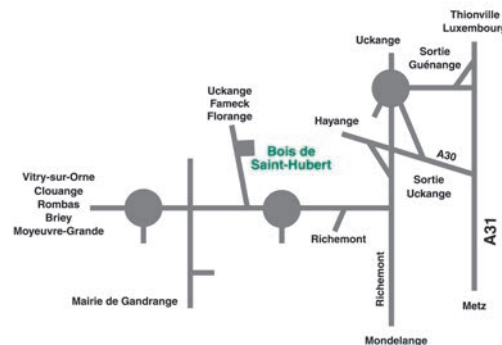


L'Amicale du Personnel Communal et l'Amicale des Vétérans de Gandrange vous proposent de vous restaurer sur place, à l'issue de la course.



Uniquement sur réservation avant le 15 juin 2012



**AU MENU :**  
Salades  
Grillades  
Fromage  
Dessert  
**Prix : 10 €**  
(boisson non comprise)

### Repas du 24 juin 2012, vers 13h00

M. ....

Adresse : .....

..... Tél. ....

Réserve ..... repas à 10 € - Règlement joint : ..... €

- en espèces
- par chèque libellé à l'ordre de l'Amicale du Personnel Communal de Gandrange

Ne pas jeter sur la voie publique  
Imprimé par la Mairie de Gandrange

# Les Foulées de St-Hubert...

**Gandrange**  
Parcours de Santé  
Bois de St-Hubert



## Dimanche 24 juin 2012

Accueil à partir de 8h00

- Course inscrite au Challenge de la Vallée de l'Orne
- Course inscrite au Challenge du Conseil Général de la Moselle
- Course retenue pour les Championnats de Moselle des 10 kms
- Course qualificative pour le Championnat de France



17, rue des Ecoles - 57175 Gandrange  
Tél. 03.87.67.17.79  
Mail : mairie@gandrange.fr



# 10<sup>es</sup> Foulées de St-Hubert... Cours-y vite, cours-y vite...

Dimanche 24 juin 2012, la Municipalité de Gandrange et sa Commission des Sports donneront le départ de la 10<sup>e</sup> édition des Foulées de St-Hubert, course comptant pour le Challenge de la Vallée de l'Orne et inscrite au Challenge du Conseil Général de la Moselle qui a été retenue cette année comme support des Championnats de Moselle des 10 kms.

Comme chaque année, les sportifs seront accueillis par des élus et l'Amicale du Personnel Communal de Gandrange. Nul doute que cette course nature, cette course BIO car uniquement en sous-bois, saura plaire aux participants. D'ailleurs, ils reviennent chaque année !

Fans de course à pied, dévoreurs de kilomètres ou sportifs du dimanche courant pour le plaisir, le parcours tracé dans le cadre verdoyant de la forêt de St-Hubert, saura vous combler. Et pas question de s'adonner à la cueillette des champignons ou de chercher quelques clochettes de muguet. Vous seriez irrémédiablement lâchés !

Notre cocktail à base de sportivité, performance et convivialité séduit... vous serez encore une fois très nombreux cette année.

Enfin, puisque l'on ne change pas une formule qui gagne, après l'effort le réconfort : l'Amicale du Personnel Communal et l'Amicale des Vétérans de Gandrange se mettront en quatre pour vous servir un repas champêtre reconstituant à un prix modique.

La qualité de l'accueil «made in Gandrange» vous séduira... comme chaque année !

Xavier PHAN DINH      Henri OCTAVE  
Adjoint délégué aux Sports      Maire



# Les Foulées de Saint-Hubert... 10<sup>e</sup>

Gandrange - 24 juin 2012

N° dossard

## Course des 10 kms (distance homologuée)

**Parcours entièrement  
sous bois dans un cadre  
verdoyant, agréable et varié.**

- **Accueil à partir de 8h00  
au parcours de santé  
Inscriptions et remise  
des dossards sur place**
- **Départ à 10h00**

### Récompenses :

- Un cadeau-souvenir offert à chaque participant
- Coupes pour chaque catégorie

### Buvette et restauration sur place

(voir bulletin d'inscription au dos)

**Parking - WC sur place  
Douches (Gymnase municipal)**

**Pour tous renseignements,**

- **03.87.67.17.79**
- ou par mail : **mairie@gandrange.fr**

Nom : .....

Prénom : .....

Date de naissance : .....

Adresse : N° ..... Rue : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Catégorie :  Homme  Femme

Cadets	Juniors	Espoirs	Seniors	Vétérans 1	Vétérans 2	Vétérans 3	Vétérans 4
96 et 95	94 et 93	92 à 90	89 à 73	72 à 63	62 à 53	52 à 43	42 et avant

Club : .....

Licence : .....

### Attention ! Nouvelles obligations relatives à votre inscription.

(Extrait des règlements de la Commission Nationale des courses hors-stade)

**Il est obligatoire pour participer à une course ou autre compétition hors-stade :**

dans le cadre de la mise en place des règles de sécurité, l'organisateur s'assurera, au regard des articles L-231-2 et L-231-3 du Code du Sport, que les participants sont :

- titulaires d'une licence Athlé Compétition ou d'une licence Athlé Santé Sport Loisirs option Running délivrée par la FFA
- ou titulaires d'un Pass'Running délivré par la FFA
- ou titulaires d'une licence délivrée pour la saison en cours par la FSCF, la FCGT et l'UFOLEP faisant apparaître de façon précise la mention «Athlétisme» (autorisation médicale sur la carte licence, sur une étiquette autocollante apposée...)
- ou pour les autres participants titulaires d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'athlétisme en compétition datant de moins d'un an ou sa photocopie.

Ces documents seront conservés en original ou en copie par l'organisateur en tant que justificatifs en cas d'accident. Aucun autre document ne peut être accepté pour attester de la présentation du certificat médical.

**La course est gratuite, inscrivez-vous à l'avance !**